

Membres d'Associations 21:

ACODEV ó Ainsi Fonds Font Fond ó APERe ó ATD-Quart Monde Belgique ó Centre Culturel du Beau Canton ó Conseil de la Jeunesse ó CRIOC ó Ecoconso ó Espace Environnement ó FUGEA ó GRACQ ó Groupe One ó Groupe TERRE ó Habitat et Participation ó Institut Eco-Conseil ó Institut pour un Développement Durable ó Inter Environnement-Wallonie ó Inter-Environnement- Bruxelles ó La maison de la culture Famenne-Ardenne ó Le Monde selon les Femmes ó Ligue des Familles ó LST Mouvement "Lutte, solidarité, travail" ó Maison du Développement Durable de LLN ó Mouvement des Eleveurs Belges (MIG) ó Natagora ó Oxfam Solidarité ó Planète Vie ó POSECO ó Réseau Financement Alternatif ó Réseau Idée ó SAW-B ó Squid (LaSemo) ó WWF-Belgium.

Autres associations qui soutiennent cette démarche: *CNCD ó Nature et Progrès ó Rencontre des Continents ó Le Beau Mur ó FIAN ó CRABE*

Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité Carlo DI ANTONIO
Chaussée de Louvain, 2
B-5000 NAMUR
cabinet.diantonio@gov.wallonie.be

Propositions d'Associations 21 pour le Code wallon de l'agriculture et de l'horticulture

<i>Questionnaire de la consultation publique</i>	<i>Réponses et propositions d'Associations 21</i>
<p>Thème 1 : L'agriculture, quel modèle productif ?</p> <p>Au cours des dernières décennies, notre agriculture s'est spécialisée et intensifiée, en fonction des spécificités des régions mais aussi de la nécessité de réaliser des investissements importants et de les rentabiliser.</p> <p>Malgré cette spécialisation, peu de productions wallonnes sont aujourd'hui concurrentielles par rapport aux régions du monde les plus compétitives. Faut-il poursuivre dans cette voie de la recherche de compétitivité à l'échelle internationale ou développer de nouveaux modèles de production ?</p> <p>La Wallonie ne veut pas et ne va pas imposer un modèle unique mais veut favoriser l'évolution vers le système de production qui sera souhaité par les agriculteurs et les citoyens.</p>	<p>D'une manière générale, nous partageons ce constat que la majorité des modèles de production agricole en Wallonie sont dans une impasse économique, sociale et environnementale.</p> <p>Il s'agit donc de favoriser politiquement et économiquement le développement de modèles de production « paysans », orientés vers une production locale et européenne, qui créent plus de valeur ajoutée de par la valorisation des productions ou de systèmes de productions plus autonomes et économes en intrants (moins énergivores, recours à des protéines locales). De plus, ce modèle agricole- et alimentaire répond davantage aux attentes des citoyens et des consommateurs soucieux de maintenir les revenus des paysans et de relocaliser la consommation (vente aux collectivités publiques et entreprises, marchés paysans, groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne, ...).</p> <p>Pour atteindre cet objectif, nous plaidons pour plus de régulation au niveau européen et</p>

belge. Cette régulation doit orienter la production agricole vers une production plus durable (soutien différencié pour les protéines végétales, les exploitations mixtes, autonomie de décision et de production,...).

Nous plaidons pour la **transition sur 20 ans** du modèle traditionnel vers un système alimentaire et agricole basé sur **l'agro-écologie**.

L'agroécologie à taille familiale se développe, elle, depuis 40 ans. Elle est basée sur:

- La souveraineté alimentaire
- L'agriculture paysanne (Cf. Charte FADEAR
<http://www.agriculturepaysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne>)
- Des critères de production de type biologique paysan
- Une approche systémique: autonomie financière et de décision, circuits courts, agro-foresterie, permaculture, priorité aux ressources locales, etc...
- Des capitaux familiaux ou citoyens et publics.

Définition de l'agro-écologie diffusée par le groupe Giraf : *L'agroécologie est l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des systèmes agroalimentaires. Elle est par définition une pratique interdisciplinaire qui implique une redéfinition des frontières scientifiques et sociales, ce qui constitue un défi intellectuel majeur pour la recherche en agronomie, en écologie et en sciences sociales. Elle demande la construction de nouveaux savoirs et interroge le mode de formation des scientifiques travaillant sur les systèmes agricoles et alimentaires.* (<http://www.agroecologie.be/>)

Ce modèle a démontré son efficacité en termes d'autonomie : emploi, réduction des intrants extérieurs, adéquation des équipements, production et transformation moins énergivores, plus-value...

La réorientation de notre modèle agricole vers des approches agroécologiques n'est pas une option mais une obligation de droits humains, comme l'a encore rappelé, Olivier De Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à

	<p>l'alimentation, dans son rapport "Agroécologie et droit à l'alimentation"¹.</p> <p>Des outils sont nécessaires pour permettre la transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre législatif ad hoc • Soutien à la production de protéagineux et aux prairies • Soutien aux exploitations mixtes • Soutien qui favorise l'autonomie des exploitations • Plafonnement puis dégressivité des aides publiques et lien aux actifs agricoles • Fiscalité progressive • Droit de préemption pour permettre l'accès des jeunes à la profession et éviter l'agrandissement
<p>* En terme de modèle de production, la priorité doit être axée sur : Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous</p> <p>Une production concurrentielle à l'échelon international Une production visant à satisfaire majoritairement la consommation locale</p>	<p>Priorité : une production visant à satisfaire majoritairement la production-consommation locale et une réduction drastique de l'importation de protéines végétales (OGM ou pas mais il est devenu difficile d'éviter les OGM dans de telles importations) produites au Sud au prix de la déforestation, du réchauffement climatique et de déplacements musclés de populations paysannes locales.</p> <p>L'autonomie alimentaire locale doit faire l'objet d'objectifs chiffrés sur 20 ans.</p>
<p>* Quel type d'agriculture souhaitez-vous que la Wallonie encourage ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous</p> <p>Une agriculture intensive et spécialisée, utilisant de manière raisonnée les intrants chimiques et tous les moyens techniques disponibles. Une agriculture diversifiée, alliant production animale et végétale et utilisant au maximum les processus naturels et biologiques (intensification écologique).</p>	<p>Nous croyons que la Wallonie et ses dirigeants ont les capacités de créer une nouvelle dynamique ambitieuse, en se différenciant grâce à une approche originale. Imaginons la Wallonie comme la première région européenne 100% agro-écologique, basée sur la diversification, la relocalisation et la vente locale. Un tel projet mobilisateur peut apporter de la confiance, de l'espoir, de l'emploi, et des relations humaines de qualité en Wallonie. La société civile y contribuera bien volontiers !</p> <p>Une telle agriculture mixte permet d'allier production animale et végétale, adaptée aux régions et utilisant au maximum les processus naturels et biologiques.</p> <p>C'est pourquoi la RW doit se doter d'un plan</p>

¹ O. DE SCHUTTER, "Agroécologie et droit à l'alimentation", Rapport présenté à la 16ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU [A/HRC/16/49], 8 mars 2011, <http://www.srfood.org/index.php/fr/component/content/article/1174-report-agroecology-and-the-right-to-food>

	<p>ambitieux pour se libérer de la dépendance des systèmes de production vis-à-vis des intrants chimiques (engrais et pesticides). Ce plan doit contenir un objectif clair de remplacement des engrais chimiques par des intrants organiques pour le sol (humus). Aujourd'hui, l'emploi d'engrais organiques est condamné tandis que les engrais chimiques ne sont pas contrôlés.</p> <p>Quant aux pesticides, ils sont néfastes pour la santé humaine des agriculteurs et des consommateurs comme pour l'environnement, comme l'a encore montré une récente étude de l'EFSA sur l'effet létal des néonicotinoïdes sur les abeilles. L'emploi de systémiques à faible dose n'a pas résolu le problème de la toxicité de tels produits. Un programme courageux de réduction drastique des traitements doit être planifié sur 20 ans.</p> <p>Tout le monde, même les moins nantis, a droit à une alimentation saine issue de l'agriculture agroécologique et notamment de l'agriculture paysanne biologique. Il s'agit d'un droit fondamental pour chaque citoyen de pouvoir disposer d'une alimentation adéquate (PIDESC, art. 11). Ceci vaut également pour les consommateurs, paysans et artisans Bruxellois que nous tenons à associer à cette démarche.</p>
<p>* Quel type d'exploitations agricoles souhaitez-vous : Veillez sélectionner une réponse ci-dessous</p> <p>Des exploitations basées sur le noyau familial, de taille moyenne. Des exploitations de grande taille, à la recherche d'économie d'échelle.</p>	<p>Nous souhaitons des exploitations basées sur un noyau familial, de taille moyenne, favorisant l'emploi local, la transformation artisanale et l'agroécologie.</p> <p>Or, depuis 40 ans, la plupart de ces fermes disparaissent, d'où la nécessité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rétablir l'accès des jeunes à ce métier dans des conditions équitables de transmission. • arrêter l'agrandissement des fermes et l'accaparement des terres par une minorité et créer un organisme public de gestion de la redistribution des terres publiques et privées selon des critères sociaux et environnementaux. Un tel organisme doit être géré de façon paritaire par les paysans, les associations citoyennes, les pouvoirs publics etc. • créer des politiques agricoles et des filières wallonnes qui permettent aux paysans travaillant dans une

	<p>alternative sociale et environnementale de pouvoir approvisionner la société.</p> <ul style="list-style-type: none"> • moduler les aides régionales à l'investissement aux modes de production agroécologiques, aux actifs et à la taille des exploitations.
<p>* Pour vous, les OGM (organismes génétiquement modifiés permettant par exemple la résistance à certains herbicides ou à certaines maladies) sont : Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous</p> <p>Une solution d'avenir Un risque pour l'environnement Une fausse solution à de réels problèmes Je ne sais pas</p>	<p>Les OGM sont un risque pour l'environnement & une fausse solution à de réels problèmes socio-économiques:</p> <p>l'aliénation des paysans/paysannes à un système agro-industriel non soutenable qui concentre les richesses au lieu de les répartir et épuise les sols tout autant que les agriculteurs... (Cfr des milliers de paysans suicidés en Inde suite à l'OGM Cotton Bt).</p> <p>L'agroécologie et le savoir paysan fournissent des solutions éprouvées aux maladies des cultures (cultures combinées de différentes plantes et arbres, engrais organiques, semences non hybrides et non OGM et diversifiées...) et évite les pollinisations croisées aux impacts imprévisibles.</p>
<p>Thème 2 : L'agriculture nourricière</p> <p>L'agriculture wallonne produit de la qualité !</p> <p>Avec les nombreuses normes (bien-être animal, normes sanitaires, normes environnementales ...) mais aussi l'expérience et le savoir-faire des agriculteurs, les productions issues de l'agriculture wallonne sont parmi les meilleures que l'on peut trouver.</p> <p>Les citoyens sont en demande d'une alimentation saine, de qualité et accessible mais cette demande peine à rencontrer l'offre.</p> <p>Le consommateur privilégie peu la production locale et entretient une image positive de certaines productions produites en dehors de notre région, parfois produites dans des conditions ne garantissant pas la même qualité.</p> <p>Délaissés ces dernières décennies, les circuits courts se (re)développent et de nombreuses initiatives voient le jour avec comme objectif un commerce plus équitable. Un prix juste est nécessaire, prix rémunérateur pour les producteurs et</p>	

accessible pour les consommateurs.

*** Quels sont les facteurs les plus importants dans le choix de votre alimentation :**

Cochez entre 1 et 3 réponses

- Prix
- Produits locaux
- Qualité (goût, fraîcheur)
- Sécurité sanitaire
- Produits de saison
- Produits issus de l'agriculture biologique

De quel choix parle-t-on ?

Le pouvoir des consommateurs est relatif. Leurs choix sont réduits car orientés par les lobbies agroalimentaires, la grande distribution et la publicité.

Il n'est donc pas opportun ni stratégique de culpabiliser les consommateurs.

L'agro-écologie implique la **participation** de toutes les parties prenantes, y compris les citoyens-consommateurs.

Le poids des producteurs doit être renforcé dans la fixation des prix. Pour ce faire, il faut un **cadre légal paritaire pour négocier ces prix** qui doivent intégrer le coût du travail et les modes de production durable. Il faut également veiller à la transparence de la chaîne alimentaire et créer un cadre légal européen pour renforcer le pouvoir de négociation des paysans (*Cf. résolution du Parlement européen votée le 19 janvier 2012²*).

Il revient aux autorités publiques de légiférer, donc de garantir une telle régulation et de promouvoir les produits agricoles de qualité, de saison, locaux, issus de l'agro-écologie et en l'occurrence de l'agriculture paysanne biologique pour assurer le développement durable de la Wallonie et la santé de ses habitants!

L'information sur le **cycle de vie** du produit (critères sociaux et environnementaux) doit être rendue obligatoire pour la grande distribution et les marchés.

Attention au mot « fraîcheur », fort utilisé à des fins de marketing (un frigo ne suffit pas !)

Enfin, il importe de renouer **les liens entre producteurs et consommateurs** en favorisant l'innovation sociale et les dynamiques locales.

De manière générale, l'approche des circuits courts équitables avec un prix rémunérateur, non seulement pour les produits maraîchers mais aussi pour d'autres productions comme le lait, et la régulation de la production, sont les seules alternatives durables dans le futur.

² <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2012-0012&language=FR&ring=B7-2012-0009>

<p>* Pour un produit alimentaire de qualité garantie, je suis prêt à payer un surcoût de : (par rapport aux produits le moins cher) Veillez sélectionner une réponse ci-dessous 0 % >0 -5 % >5 -10 % >10 -20 % > 20%</p>	<p>Il y a un prix « réel » à payer et il n’y a donc pas de surcoût pour un produit local de qualité respectant les critères environnementaux et sociaux.</p> <p>Est-il légitime de considérer que les produits importés de régions distantes et où les droits sociaux sont systématiquement bafoués, sont vendus à un prix « concurrentiel » par rapport aux prix des produits locaux ? Est-ce un bon prix ?</p> <p>Non, car ce prix n’internalise pas les externalités négatives, d’où l’enjeu de la transparence (provenance, tissu social rural, cycle de vie, répartition des marges, émission CO2, répartition du revenu,...)</p>
<p>* Pour favoriser l’achat local et le maintien d’une production locale, je suis prêt à changer mes habitudes d’achats :</p> <p>1=Entièrement d’accord 2=Plutôt d’accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>Beaucoup de citoyens ont déjà changé leurs types d’achat mais l’accès aux produits locaux reste toujours compliqué et limité.</p> <p>Un pourcentage minimal de produits locaux devrait être instauré dans les commerces et l’Horeca.</p> <p>Les citoyens et paysans pionniers ont besoin d’être reconnus et soutenus dans leur démarche, d’où l’importance de toute initiative favorisant les échanges et l’essaimage entre les producteurs et citoyens/consommateurs.</p> <p>Il s’agit aussi de réduire la consommation de viande parallèlement à une transition vers la production locale de races diversifiées en autonomie alimentaire et dans le cadre d’une agriculture mixte.</p> <p>Ne perdons pas non plus de vue la nécessité de limiter le gaspillage alimentaire: la relocalisation peut y contribuer.</p> <p>Les pouvoirs publics (écoles, hôpitaux, administrations, etc) devraient être amenés via un plan contenant des objectifs chiffrés, à s’approvisionner en produits locaux issus de l’agriculture paysanne. Leur rôle d’exemple est important!</p>
<p>* Les labels de qualité (agriculture biologique, Appellation d’Origine Protégée, Indication Géographique Protégée, label de qualité différenciée comme le Porc fermier de Wallonie) sont un facteur de choix dans mes achats alimentaires :</p>	<p>Un « label wallon » n’a de sens que s’il est lié à un processus de transition vers l’agroécologie. Un produit n’est pas bon en soi parce qu’il est produit en Wallonie. Les consommateurs wallons et bruxellois seront</p>

<p>Veillez sélectionner une réponse ci-dessous : Oui Non Je ne connais pas ces labels</p>	<p>plus sensibles à des critères de durabilité.</p> <p>Pour aller dans ce sens, il nous semble opportun de créer une marque collective publique pour toute production agricole wallonne assortie d'un cahier des charges qui assure la transition vers l'agro-écologie, qui assure une valeur ajoutée tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Ceux-ci ne peuvent se satisfaire de labels privés autoproclamés n'offrant rien de plus que le respect de la légalité.</p> <p>Certains labels s'inscrivent déjà dans une telle transition.</p> <p>Leur crédibilité serait confortée par le respect d'autres critères mis en avant par les organisations de consommateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Octroi par un organisme indépendant du producteur ou issu d'un système de garantie participatif.</i> • <i>Respect d'un cahier des charges transparent et officiellement reconnu par les pouvoirs publics, soumis au contrôle d'un organisme accrédité.</i> • <i>Accessibilité pour les consommateurs : label facilement identifiable, sans ambiguïté et compréhensible.</i> • <i>Accessibilité pour les producteurs et les citoyens : cahier de charges disponible gratuitement.</i>
<p>* Je souhaite la mise en place d'un marché des producteurs dans ma commune et je suis prêt à y réaliser une partie de mes achats alimentaires :</p> <p>1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>Actuellement, un marché local n'offre aucune garantie d'exclusivité aux produits locaux issus d'une agriculture paysanne...</p> <p>La production bio est mise en avant par certains marchés ou vendeurs mais certains en profitent pour demander des prix excessifs vu le caractère de niche (parfois 3 fois plus élevés que les prix pratiqués par les magasins bio !)</p> <p>Il faudrait donc réguler ces marchés, créer des halles de producteurs et les labelliser, de sorte qu'ils favorisent véritablement la production locale durable.</p>
<p>* Je suis en faveur d'un label permettant d'identifier facilement les produits issus de l'agriculture wallonne :</p>	<p>Cfr supra.</p> <p>Attention : la souveraineté alimentaire</p>

<p>1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>implique que les produits locaux, répondant aux critères de durabilité et vendus équitablement, soient accessibles à tous et pas seulement aux consommateurs aisés. Le droit fondamental de chacun à une alimentation adéquate en dépend.</p>
<p>Thème 3 : L'agriculture et notre cadre de vie Près de la moitié du territoire wallon est occupé par l'agriculture, les agriculteurs ont façonné et entretiennent nos paysages et le cadre de vie en milieu rural. Plus de 40 % des wallons ont été séduits par ce cadre de vie et vivent en zone rurale. Gérer les territoires, contribuer au maintien et au développement d'activités économiques en zone rurale, permettre la création d'emplois non délocalisables, contribuer à un lien social via l'économie locale, telles sont quelques missions que remplissent les agriculteurs. L'agriculteur est un acteur essentiel du développement rural et de la préservation de notre environnement.</p>	
<p>* Les services rendus par les agriculteurs à la société (gestion du territoire, entretien des chemins, préservation de la biodiversité...) doivent être rémunérés : 1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>Les services demandés aux agriculteurs sont insuffisants et mal orientés, trop peu contrôlés actuellement. Par ailleurs, certains services environnementaux sont mal valorisés pour les producteurs (haies).</p> <p>Pour tout travail parallèle à celui demandé par une production durable, il nous semble normal que ce travail soit rétribué, s'il est réellement effectué et dans un cadre réglementaire (subsidés publics via les deux piliers de la PAC).</p> <p>Ces paiements ne pourront faire l'objet d'un commerce de services éco-systémiques (échanges rémunérés ou de compensation). Il faut interdire la financiarisation des biens communs.</p>
<p>* L'agriculture et la valorisation locales des productions agricoles sont des secteurs dans lesquels la Wallonie doit investir prioritairement pour créer de l'emploi et de la richesse. 1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>Certainement mais pour concrétiser cette priorité, il faut:</p> <ul style="list-style-type: none"> • privilégier les activités agricoles et rurales créatrices d'emplois, notamment via l'économie sociale. • privilégier les produits agricoles locaux dans la vente • dynamiser les filières et produire de la plus-value alimentaire wallonne • préserver la fonction agricole des sols en instaurant un moratoire sur les

	<p>nouvelles constructions (privé, zoning, autoroutes,...) pour stopper la perte de la SAU (surface agricole utile) et favoriser également la réhabilitation des sites.</p> <ul style="list-style-type: none"> • limiter les cultures destinées à d'autres fonctions que l'alimentation (ex. agro-carburants).
<p>* J'estime que l'impact de l'agriculture sur l'environnement est positif</p> <p>1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>L'impact de l'agriculture sur l'environnement n'est positif que si , la vie du sol, la biodiversité, le maintien des écosystèmes et les critères environnementaux sont respectés!</p> <p>Le cadre réglementaire wallon ne suffit pas à enrayer l'impact globalement négatif de l'agriculture intensive sur l'environnement.</p> <p>Les politiques agricoles actuelles ne permettent pas la diversification de l'agriculture et des revenus rémunérateurs pour le monde paysan.</p> <p>Les politiques agricoles ont conduit à des spéculations et à une spécialisation des territoires et des exploitations agricoles, préjudiciables à l'environnement et aux agriculteurs eux-mêmes.</p> <p>D'où la nécessité de généraliser les pratiques de l'agro-écologie pour restaurer l'environnement sur tous les territoires agricoles (dans l'agriculture, tout doit être bon !), et d'accompagner les agriculteurs dans cette restauration de la vie des sols.</p> <p>Concrètement en 2013, il faudra garantir des budgets suffisants pour maintenir les programmes MAE (Mesures agro-environnementales³).</p>
<p>Thème 4 : L'agriculture et sa survie</p> <p>L'agriculture est un secteur économique. Comme tout secteur économique, il ne peut se développer que s'il génère un revenu à celui qui en a la charge et qui en supporte les investissements nécessaires. Actuellement, l'évolution quasi permanente des règles (dont l'évolution de la Politique Agricole Commune), la volatilité des prix et</p>	

³ J. Rockström et al. (2009b) 'A safe operating space for humanity', Nature 461, 23 septembre 2009: <http://www.nature.com/nature/journal/v461/n7263/full/461472a.html>

<p>donc du revenu et l'augmentation des coûts de production rendent ces investissements hasardeux.</p> <p>La majorité des exploitants ont plus de 50 ans. La reprise d'exploitations voire la création de nouvelles par des jeunes est un réel défi pour la Wallonie qui est l'une des régions avec un accès à la terre parmi les plus chers d'Europe.</p>	
<p>* Pour assurer un revenu décent aux agriculteurs, la priorité doit être mise sur : Cochez au plus 2 réponses</p> <p>La réduction des coûts de production L'augmentation des marges par une nouvelle organisation des filières La diversification des productions et des activités Un soutien aux revenus par des aides</p>	<p>La réduction des coûts de production est un problème complexe qui ne devrait pas être utilisé comme prétexte par la Commission européenne pour justifier ses politiques néolibérales d'austérité.</p> <p>L'augmentation des marges par une nouvelle organisation des filières est essentielle mais doit être justifiée par une avancée sociale et environnementale. Lorsque les gains sont importants dans une production, on peut via un système d'aides contracycliques arrêter les aides lorsqu'un secteur de l'agriculture n'en a plus besoin sauf pour les prestations environnementales et sociales.</p> <p>OK pour la diversification des productions et des activités, de transformation notamment (qui confère de la valeur ajoutée aux produits).</p> <p>Ces 3 points sont liés: L'approche de cette réorganisation doit être systémique.</p> <p>Ajoutons qu'une meilleure adéquation de l'offre à la demande (par exemple de produits maraîchers bio dont beaucoup doivent être importés) permettrait d'orienter les flux des dépenses des consommateurs plus directement vers les producteurs dans le cadre d'un commerce équitable et relocalisé des produits de l'agriculture.</p> <p>Enfin, les normes sanitaires définies en fonction de modes de production et de transformation industriels, doivent être repensées à l'échelle de l'agriculture et de la transformation paysannes et artisanales (Horeca). Une réorganisation en profondeur de l'APAQ-W doit voir le jour pour promouvoir les produits de l'agro-écologie et les marques sur un portail centralisé (Wallonie/Bruxelles).</p>

<p>La « relocalisation » de l'agriculture, avec une valorisation locale des produits et la mise en place de circuits de commercialisation plus courts, doit être une priorité pour la Wallonie</p> <p>1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>Il faut en effet organiser une transition en ce sens pour que cette évolution puisse être également profitable aux producteurs du Nord (installation des jeunes et prix rémunérateurs) et du Sud (qu'ils aient également la possibilité de remplacer les cultures d'exportation par des cultures vivrières et de pouvoir vivre de leur travail sans dumping des produits du Nord subsidiés).</p>
<p>* Les terres agricoles appartenant aux Pouvoirs publics doivent être mises à la disposition de jeunes agriculteurs :</p> <p>1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>Entièrement d'accord, même la Commission Européenne le dit mais ne le pratique pas dans ses orientations.</p> <p>Le droit de préemption des pouvoirs publics doit cependant être conditionné par le respect (effectivement contrôlé) des mesures agri-environnementales.</p>
<p>* Pour réguler le marché foncier, la Wallonie doit disposer d'une possibilité d'achat des terres agricoles :</p> <p>1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>Le problème du marché foncier, c'est la spéculation. D'où l'urgence d'un moratoire sur les terres agricoles pour empêcher leur affectation temporaire ou non à d'autres usages (constructions, zonings ou loisirs).</p> <p>De plus, lors de toute transaction de terres gardant leur vocation agricole, l'information sur la teneur en carbone des sols concernés devrait être rendue obligatoire par décret.</p> <p>Les pouvoirs publics doivent également mettre les terres publiques à la disposition des agriculteurs pour assurer une production paysanne de qualité, disponible pour les collectivités publiques.</p> <p>En application de leurs engagements⁴, la Région wallonne en particulier mais aussi la Belgique doivent mener une réflexion globale et inclusive sur la gouvernance foncière via une plateforme multi-acteurs à l'échelle des territoires concernés.</p>
<p>Thème 5 : L'agriculture et son encadrement</p> <p>L'agriculture nécessite un encadrement spécifique.</p> <p>La Commission européenne reconnaît cette nécessité et impose la mise en place d'un système de conseil agricole.</p> <p>Depuis la régionalisation des compétences en matière d'agriculture, la Wallonie a mis en place et subventionne un important réseau</p>	

⁴ FAO, « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale », mai 2012 : http://www.fao.org/nr/tenure/gouvernance-fonciere/fr/?no_cache=1

d'acteurs en appui au secteur agricole.

Uniquement pour les Agriculteurs

En tant qu'agriculteur, l'encadrement dont j'ai le plus besoin est : (3 choix maximum)

Cochez au plus 3 réponses

Un encadrement technique pour la production
Un encadrement pour la transformation et la valorisation de mes produits

Un encadrement sur les volets économiques (business plan, analyse de rentabilité...)

Un encadrement pour les formalités administratives

Un encadrement technique pour le respect des normes environnementales et la mise en place de pratiques préservant l'environnement

L'encadrement technique n'est pas suffisant actuellement. Il faut un encadrement plus global tenant compte des aspects technique, social, psychologique et juridique, avec des procédures adaptées pour faire face au surendettement, permettant ainsi le maintien de l'emploi.

Plus précisément, nous prôtons:

- Un encadrement technique - **indépendant du secteur privé** - qui oriente vers l'agro-écologie (unité scientifique spécifique en agroécologie), garantit le respect des normes environnementales et la mise en place de pratiques préservant l'environnement.
- **Un encadrement psychologique pour les paysans en difficulté**
- **La prévention en amont** dans les formations pour jeunes en installation.
- **Une méthode participative** dans l'encadrement de groupe qui permet l'émulation entre agriculteurs et la vision coopérative en agroécologie.
- Un encadrement pour la **transformation** et la valorisation de nos produits.
- Un encadrement sur les volets **économiques** (business plan, analyse de rentabilité, efficience,...) pour développer des **filières alternatives**.
- Un encadrement pour les formalités **administratives**.
- Une **revalorisation** du métier d'agriculteur dans les médias et les filières de formation.

En tant qu'agriculteur, je trouve facilement l'information et les interlocuteurs adéquats au sein de l'administration et des structures d'encadrement :

**1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord
3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord
5=Entièrement en désaccord**

4=Plutôt en désaccord

Il y a nécessité de centraliser les différents services et de favoriser la **transversalité** et l'approche systémique.

En tant qu'agriculteur, j'ai à ma disposition une offre de formations et des services de vulgarisation me permettant de faire évoluer mes pratiques

1=Entièrement d'accord 2=Plutôt d'accord

4=Plutôt en désaccord

Peu de structures permettent une remise en question du système productiviste, à bas prix, défendu jusqu'à présent par nos

<p>3=Sans avis 4=Plutôt en désaccord 5=Entièrement en désaccord</p>	<p>représentants. Il est urgent de restructurer les services actuels et de favoriser une cellule scientifique indépendante qui promeut l'agro-écologie et l'agriculture paysanne biologique au sein des institutions scientifiques, de formation et de vulgarisation. Et ce, avec plutôt qu'au service des agriculteurs qui doivent jouer un rôle actif dans la recherche.</p> <p>Sans cela, comment susciter l'adhésion des producteurs à un projet de reconversion? Leur adhésion sera également facilitée par la légitimité d'acteurs des « <i>success stories</i> » en matière d'agro-écologie et d'agriculture paysanne biologique. Celles-ci doivent être largement diffusées via ces organismes qui devraient organiser plus de visites sur le terrain, y compris à l'étranger.</p>
<p>Thème 6 : Une agriculture multifonctionnelle</p> <p>Depuis des siècles, l'agriculture est multifonctionnelle mais de nouvelles fonctions sont apparues et tendent parfois à supplanter la fonction nourricière.</p> <p>La production de biomasse à des fins énergétiques (agro carburants, production d'électricité), la production de matières premières pour la chimie verte, la production de matériaux de constructions... sont quelques nouvelles fonctions apparues récemment ou pour lesquelles la demande s'est fortement accrue.</p> <p>Ces nouvelles fonctions ouvrent des perspectives d'évolution et d'avenir pour notre agriculture mais suscitent des questions sur les priorités.</p>	
<p>* L'agriculture d'aujourd'hui est multifonctionnelle, quelles sont pour vous les fonctions prioritaires : (4 choix maximum). Cochez au plus 4 réponses</p> <p>Fournir notre alimentation Assurer une gestion du territoire, un maintien des paysages et du cadre de vie rural Contribuer à la création de richesse en Région wallonne Contribuer à la création d'emplois en Région wallonne Contribuer à la lutte contre les changements climatiques</p>	<p>Il faut hiérarchiser ces fonctions: l'alimentation locale doit être la première priorité de l'agriculture suivie par la gestion du territoire et la préservation de la biodiversité.</p> <p>Une approche systémique de l'agriculture permettra de remplir harmonieusement les autres fonctions: l'agroécologie permet à la fois de réduire l'impact environnemental et climatique et de créer des emplois locaux et une plus-value pour les paysans & citoyens et de l'alimentation paysanne durable.</p> <p>La production de matière première pour</p>

Préserver la biodiversité
Produire des matières premières pour
d'autres secteurs que l'alimentation
Contribuer à l'autonomie énergétique de la
Région (biomasse, photovoltaïque, ...)

d'autres secteurs et pour la biomasse ne doit
pas se faire au détriment de la production à
des fins alimentaires mais peut constituer une
activité secondaire permettant par exemple de
valoriser les « déchets ». Ceci, sans perdre de
vue la nécessité de restaurer le taux d'humus
des sols.

En conclusion, nous privilégions une approche
**GLOBALE de la PAAC (Politique Agricole
et de l'Alimentation Commune).**

Contact:

Antoinette Brouyaux
c/o Associations 21
Rue d'Edimbourg 26
1050 Bruxelles

antoinette@as21.be

Tél: 02/893,09,40 – 0472/27,51,62

<http://www.associations21.org/>